

Rapport moral et d'activité 2021

Présenté en assemblée générale le 17 novembre 2021

L'année 2021 fut à nouveau marquée par les restrictions sanitaires (covid-19 oblige). Mais les échanges sont restés présents, et notre association a continué de porter la parole des professeurs documentalistes, notamment lors de l'annonce de la non-attribution de la prime informatique aux professeurs documentalistes en décembre 2020. Cet événement a permis de montrer la capacité de la profession à se mobiliser d'une façon coordonnée contre ce qu'elle a estimé être une injustice.

1. L'association

L'assemblée générale 2020

L'AG s'est déroulée le mercredi 25 novembre en visioconférence avec 26 votants :

22 présents (dont quatre élus du bureau) et 4 pouvoirs.

Nous avons remarqué combien la visioconférence a favorisé la participation des adhérents.

C'est pourquoi en 2021 nous proposons une AG hybride, mixant présentiel et distanciel.

Le bureau académique

Suite à l'AG du 25 novembre 2020, le nouveau bureau s'est composé de huit membres, dont trois nouvelles recrues : Claire Ayard (également membre du bureau national depuis le comité directeur 2020), Laetitia Croce (entrante), Claire Droz-Vincent, Sylvia Duranton, Amandine Leclercq (entrante), Florence Marcadent, Florence Mezzoud et Christelle Ponsonnet (entrante).

Les membres du bureau se sont réunis deux fois en visio, puis deux fois en présentiel, lors d'une journée début juillet puis lors d'un week-end de travail mi-octobre.

Les adhérent.e.s dans l'académie

A ce jour, l'association compte 85 membres, soit 19 adhérent.e.s de plus que l'an dernier ce qui représente une augmentation de 28% en un an.

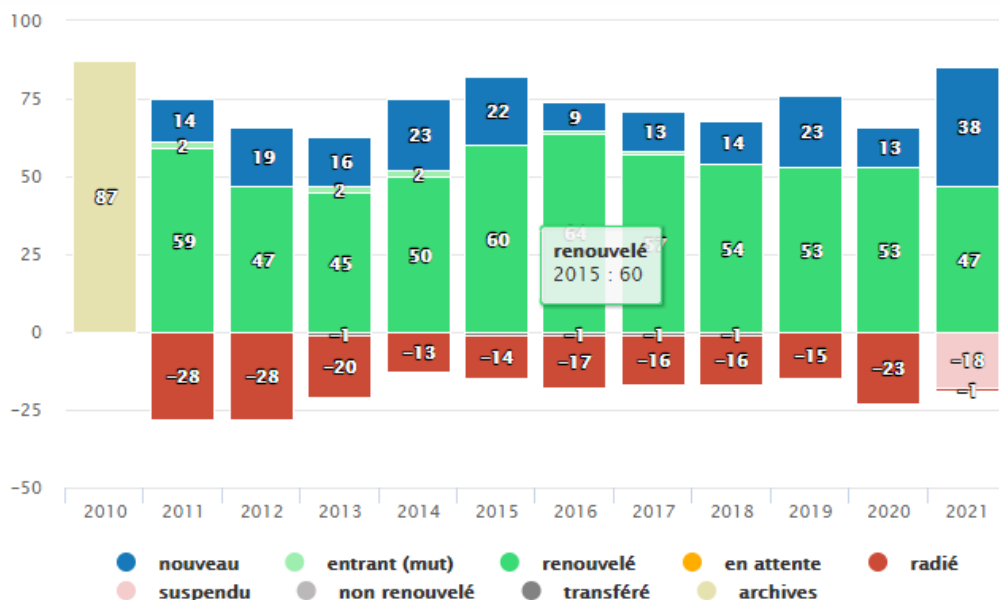
47 adhésions sont des renouvellements (6 de moins qu'en 2020) et 38 sont nouvelles (soit 25 de plus qu'en 2020).

(NB : dans le graphique ci-dessous, les personnes n'ont pas réadhéré cette année apparaissent sous l'appellation "suspendues".)

85 membres adhérents			0 membres bienfaiteurs		
85	0	18	0	0	0

DETAIL DE LA SITUATION DES MEMBRES ADHERENTS ET BIENFAITEURS

inclure les membres bienfaiteurs

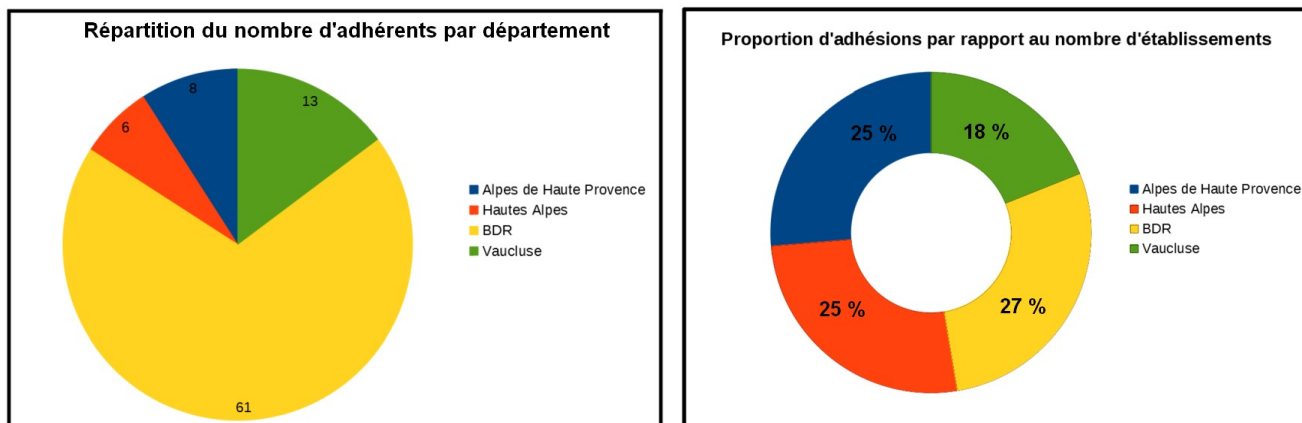


Le taux de nouveaux adhérent.e.s est élevé cette année, c'est pourquoi il paraît important de l'explicitier. La plateforme de gestion associative dont sont extraites ces données considère comme nouvel adhérent.e toute personne qui adhère pour la première fois ou qui n'a pas adhéré pendant 2 ans et dont les données ont été effacées. Ces 38 nouvelles adhésions ne sont donc pas uniquement constituées de premières adhésions mais aussi d'adhérent.e.s qui sont resté.e.s en sommeil pendant 2 ans ou plus.

Nous nous félicitons de cette augmentation du nombre de nouveaux adhérent.e.s. Rappelons que cette augmentation s'est faite malgré l'absence de Journée Professionnelle, qui est habituellement un moment privilégié pour renouveler son adhésion.

Répartition des adhérent.e.s par département

On constate que la grande majorité de nos adhérent.e.s exercent dans les Bouches-du-Rhône. Le nombre d'adhérent.e.s est bien plus faible dans les autres départements de l'académie mais cela reste proportionnel au nombre d'établissements présents dans chaque département.



Pour conclure sur ce point, nous pouvons nous réjouir de l'augmentation substantielle du nombre d'adhérents en 2021. Il faut toutefois noter que les adhérents à l'APDEN représentent approximativement un quart (24,4%) des professeurs documentalistes exerçant dans l'académie.

Rappelons que la représentativité de notre association est un point essentiel qui contribue à rendre légitime sa parole auprès des institutions. Il faudra donc en 2022 poursuivre nos efforts pour que d'autres collègues adhèrent ou ré-adhèrent à l'association. Nous comptons sur la mobilisation de nos adhérent.e.s pour œuvrer à nos côtés et faire connaître l'APDEN au sein de leurs réseaux respectifs.

Les relations avec les adhérents

Même si nous en avons été empêchées de nouveau cette année, nous sommes toujours à la recherche d'une plus grande proximité avec les adhérents. Dans ce but, nous continuons de proposer un temps convivial en préambule à l'assemblée générale, en plus de la journée académique qui se veut un moment de rencontre entre collègues tout autant qu'une journée de formation et de réflexion.

Nous essayons d'informer les collègues et de susciter leurs avis. Au cours de cette année, les adhérents ont reçu une dizaine de messages de notre part autour des sujets suivants :

- partage des actions du BN avec parfois réponses de notre IA-IPR
- participation à la mobilisation des professeurs documentalistes le 17 décembre 2020 (en lien avec la prime informatique)
- partage d'articles du journal Le Monde sur notre métier (en soutien au mouvement du 17/12)

- manifestation du 26 janvier 2021 (avec communiqué de presse et quelques minutes de reportage sur France3)
- mail de rentrée 2021
- infos pour l'AG du 17 novembre.

Enfin, le formulaire de contact du site web a été utilisé quatre fois dans l'année par des collègues, principalement pour des demandes de renseignements.

La liste *Agorapden* permet de participer à des échanges entre adhérents au niveau national. Nous constatons, et nous nous en réjouissons, la recrudescence des échanges, qui ont été riches et nombreux cette année, avec des mutualisations fort utiles (ressources pédagogiques, participations aux jurys du Grand Oral, surveillances des examens par exemple) et des partages de réflexion (EMI / Info-Doc par exemple).

Notons que la liste *Interapden*, utilisée pour les échanges entre bureaux académiques, fut un peu moins active cette année.

Pour finir, nous avons mis en place l'[adhésion en ligne](#) sur le site de notre association par l'intermédiaire de la plateforme HelloAsso (paiement sécurisé). A ce jour, seuls 4 adhérents l'ont utilisé, mais notre objectif est que ce mode d'adhésion se développe pour la campagne 2022 car cela nous permet une gestion moins chronophage des adhésions et c'est, du point de vue des collègues, un moyen simplifié et immédiat d'adhérer.

Liens avec le bureau national et les autres bureaux académiques

Le Comité directeur 2021 s'est tenu le 27 mars, en visio en raison des conditions sanitaires. Deux membres du bureau académique y ont assisté, ainsi qu'un troisième membre siégeant en tant que membre du bureau national. Parmi les sujets évoqués, mentionnons :

- le site Profession ProfDoc (<http://professionprofdoc.educapass.fr/>) qui n'est pas abandonné et reste alimenté
- le fait que l'adhésion à l'APDEP (association des professeurs documentalistes de l'enseignement privé) ne permet pas d'adhérer à l'APDEN au vu des différences de statuts.

De nouveaux bureaux académiques APDEN ont été (re)créés (Bordeaux, Amiens notamment), et d'autres académies sont en réflexion pour relancer leur bureau académique (Strasbourg, Lille).

2. Les actions

Journée de mobilisation du 17 décembre 2020

Une mobilisation nationale a eu lieu le 17 décembre. Chaque professeur documentaliste pouvait agir dans son établissement.

Une pétition en ligne intitulée "Reconnaissance du métier de professeur documentaliste" lancée à cette période a recueilli au final près de 25000 signatures, donc au-delà de la profession qui compte environ 11800 professionnels, secteurs public et privé réunis.

L'APDEN Aix-Marseille a relayé toutes les actions et informations liées à cette mobilisation du 17 décembre.

Manifestation du 26 janvier 2021

Nous avons essayé de fédérer les collègues à cette occasion en proposant des points de rendez-vous mais aussi [des slogans et des visuels](#) de façon à rendre visibles nos revendications.

Nous étions une cinquantaine de professeurs documentalistes dans les rues, réparties sur trois lieux de manifestation (Gap, Dignes les Bains, Marseille), et fait nouveau, à défilé ensemble en tant que professeurs documentalistes.

A cette occasion nous avons également fait réaliser une banderole qui a accompagné le défilé marseillais : "Profs Docs en colère !" (banderole à réutiliser !).

D'autre part, nous avons envoyé un courriel aux élus locaux susceptibles d'être sensibles à notre cause, à la suite de quoi un élu a posé une question au gouvernement à propos de cette situation et nous a transmis la réponse, au contenu sans surprise, qu'il a reçu.

Nous avons également réalisé un communiqué de presse que nous avons transmis aux médias locaux.

Grâce à ces actions, nous avons eu quelques retombées médiatiques. Citons le reportage diffusé au journal du soir de France 3 intégrant les revendications des professeurs documentalistes : on y voit le groupe autour de la banderole (à Marseille) ainsi qu'une personne du bureau expliquant les raisons de notre colère.

En lien avec ce mouvement, nous avons rassemblé slogans, initiatives de collègues, visuels et retombées médiatiques au niveau national dans un [padlet intitulé "Profs docs en colère"](#).

Journée professionnelle académique 2021

En 2021, nous avons préféré ne pas organiser de journée professionnelle académique, car il aurait fallu qu'elle se déroule entièrement en visioconférence, ce qui ne correspond pas à notre conception de cette journée. Nous avons préféré attendre de meilleures conditions pour réunir à nouveau les collègues en présentiel.

3. Actions et activités prévues en 2021-2022

Nous projetons de mener les actions et activités suivantes :

- questionnaire proposé aux adhérents de l'APDEN Aix-Marseille sur nos conditions de travail et la profession ;
- rencontre avec les IA-IPR afin de faire un point sur la situation actuelle et sur les perspectives, rencontre qui s'appuiera sur les résultats du questionnaire précité ;
- rénovation du site web de l'APDEN Aix-Marseille, en essayant de porter une attention particulière à la visibilité de l'association et de ses actions ;
- transfert de nos outils numériques actuels vers des outils open source et respectueux des données personnelles ;
- présentation de l'APDEN aux étudiants en Mastères 1 et 2 à l'INspé, sur invitation de Véronique Augé, responsable du parcours Documentation ;
- préparation de la prochaine journée professionnelle académique, qui aura lieu le 1er avril 2022, date décalée afin que les IA-IPR soient disponibles pour y participer (ils sont généralement pris à la date habituelle fin janvier), et que les collègues des départements 04 et 05 puissent venir plus facilement nous rejoindre ;
- participation au comité directeur en présentiel ;
- mission communication / relation médias pour le BN (en pourparler, sous réserve).

La journée portera sur la lecture et ses difficultés du point de vue des élèves. Il se trouve que cette thématique, choisie en 2020, coïncide avec la décision du gouvernement d'instituer la lecture comme grande cause nationale en 2022.

Conclusion

Depuis cet été, le bureau académique peut enfin se réunir en présentiel, ce qui a véritablement permis de relancer une dynamique de projets, avec un engagement particulier dans l'organisation de la journée académique 2022, laquelle permettra de réunir physiquement nombre de collègues autour d'une thématique fondamentale pour notre profession.

L'année 2021 a vu une augmentation sensible du nombre d'adhérents à l'association académique (augmentation qui se constate aussi au niveau national), certainement corrélée à la mobilisation sans précédent des professeurs documentalistes sur tout le territoire français pour protester contre la non-attribution de la prime informatique en décembre 2020. Cette mise à l'écart de la prime informatique a montré clairement la persistance de discriminations à l'égard de notre profession de la part de notre institution de tutelle.

A l'occasion de ce mouvement, plusieurs articles de presse ou autres contenus médiatiques sont parus sur notre profession, ce qui a mis en évidence à la fois la méconnaissance qu'en ont les journalistes mais aussi leur acculturation grâce notamment aux efforts de communication déployés par les associations académiques et le bureau national.

Par ailleurs, le bureau national a continué de se faire entendre au plus haut niveau. Ainsi la participation de Catherine Novel, présidente du BN, au comité de travail sur l'EMI a permis que le rôle des professeurs documentalistes dans l'EMI soit clairement réaffirmé, ce qui transparaît dans le rapport publié récemment. C'est là encore un point positif.

Continuons à nous mobiliser, simplement, déjà, en adhérant mais aussi en communiquant entre nous, en nous coordonnant pour travailler et lutter ensemble, dans un esprit de solidarité.

Fait collectivement le 17 octobre 2021,

Les membres du Bureau de l'APDEN Aix-Marseille